



## Gagnez du temps dans votre gestion administrative Le Lean Service pour réduire les délais administratifs

Jeudi 28 mars 2019 à Aix-en-Provence

### Objectifs

- Comprendre la démarche d'amélioration du Lean Service
- Être capable de déceler les gaspillages d'un flux administratif
- Appréhender un nouveau mode de management de l'organisation
- Savoir mettre en œuvre un chantier d'amélioration avec gains rapides

### Contexte

- Les fondamentaux du Lean Service
- La méthode et ses outils : diagramme de flux, cartographie de processus administratif, standard
- La mise en place des outils avec mise en pratique de leur animation
- Le chantier KAIZEN et la présentation d'exemples concrets vécus par la formatrice

### Programme

9h00 à 13h00

1. Introduction aux fondamentaux du Lean Management et Lean Service
2. L'analyse du processus administratif
  - Le principe de valeur ajoutée
  - La notion de gaspillage
  - La cartographie
  - Le diagramme spaghetti
  - Les postes goulots

14h00 à 18h00

3. L'optimisation du processus avec les outils Lean
  - La résolution des anomalies : Brainstorming, 5P, QQQQCCP, PDCA
  - Le standard
  - Le poka-yoke
4. La mise en place des différents outils
  - La réalisation d'un chantier KAIZEN
  - Les clés de la réussite

### **Méthode et moyens pédagogiques :**

- Vidéoprojecteur
- La pédagogie est interactive. Elle est établie de la façon suivante : 40% de théorie et 60% de pratique. Chaque sujet est traité de façon théorique par la formatrice. Il est ensuite mis en situation en groupe et/ou individuellement. A la suite de cela les stagiaires partagent une discussion en groupe qui synthétise les acquis et généralise l'apprentissage
- Des exercices et des jeux ludiques qui permettent de mettre en pratique et d'ancrer durablement les nouvelles connaissances et comportements
- L'assurance du professionnalisme et de la pédagogie de la formatrice qui est certifiée en Lean 6 sigma, avec 20 ans d'expérience dans le management de l'amélioration des performances organisationnelles et humaines
- Un support de formation est remis à chaque stagiaire

**Moyens pour suivre l'exécution de la formation :** feuille d'émargement et attestation de formation

**Moyens d'évaluation des connaissances :** questionnaire d'évaluation

**Intervenant :** Catherine MOUTTE, Conseillère technique performance industrielle, CRITT Agroalimentaire PACA

*Les Conseillers Techniques du CRITT peuvent aussi vous accompagner dans votre entreprise, de façon pragmatique, pour le déploiement d'actions internes sur ce sujet.*

## Tarifs

### (règlement à l'ordre du CRITT)

- Adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 450 € HT/stagiaire soit 540 € TTC/stagiaire
- Non adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 650 € HT/stagiaire soit 780 € TTC/stagiaire

Repas et documentation compris

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du règlement, qui donnera lieu à l'envoi d'une facture acquittée. Toute annulation survenant après le 11/03/2019 pourra faire l'objet d'un remboursement.

Cette action est susceptible d'être prise en charge dans le cadre de vos fonds de formation : Contactez directement votre OPCA.

## Public

Assistante ou Responsable (administratif, ADV, RH, formation, comptabilité), Dirigeant de TPE-PME

## Prérequis

Connaissance de l'environnement administratif de son service

## Inscription

- soit en cliquant sur [Inscription en ligne](#)
- soit en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous soit par fax ou par mail

Organisé par



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Gagnez du temps dans votre gestion administrative

Journée Technique : 28 mars 2019 à Aix-en-Provence

à retourner avant le 11/03/2019\* par fax au 04 90 31 55 10 ou par mail : [Cliquez ici](#)

Entreprise \_\_\_\_\_

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ tel : \_\_\_\_\_

### JE M'INSCRIS

#### (règlement à l'ordre du CRITT)

- Je suis adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 540€ TTC / personne
- Je ne suis pas adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 780€ TTC / personne
- Je ne suis pas disponible mais je suis intéressé par le sujet. Contactez-nous en [cliquant ICI](#)

Ce montant peut être pris en charge par votre fond de formation: Contactez votre OPCA : Validation de l'inscription à réception du document attestant de cette prise en charge 10 jours avant la date de formation. ATTENTION, sans ce document la société sera facturée directement. \* Pas de remboursement pour toute annulation survenant après cette date-là.

[\(Règlement intérieur de formation\)](#)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :  
Catherine MOUTTE - Tél. : 04 90 31 55 08 - Mail : [catherine.moutte@critt-iaa-paca.com](mailto:catherine.moutte@critt-iaa-paca.com)  
CRITT Agroalimentaire - Cité de l'alimentation - 100 Rue Pierre Bayle -  
BP 11 548 - 84 916 AVIGNON Cedex 9

Suivez-nous sur



Avec le soutien financier de :



Le réseau régional  
au service  
de votre performance globale

Cité de l'Alimentation  
100, rue Pierre Bayle  
BP 11548 • 84140 Montfavet  
[www.foodinpaca.com](http://www.foodinpaca.com)

